

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 03906 Numéro SIREN : 494 577 869 Nom ou dénomination : A.F.I.D.F.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 9095

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	55 680		55 680	55 680
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	7 500	2 626	4 874	5 374
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	25 470	18 770	6 700	15 690
	Autres immobilisations corporelles	152 573	83 416	69 157	91 498
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	353 923		353 923	151 313
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	58 180		58 180	58 143
	TOTAL (II)	653 325	104 812	548 514	377 697
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	3 316		3 316	11 534
	En-cours de production de biens				13 151
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	5 000		5 000	112
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	581 269		581 269	471 138
	Autres créances	50 344		50 344	29 091
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	535 087		535 087	744 984
	Charges constatées d'avance	12 044		12 044	8 772
	TOTAL (III)	1 187 060		1 187 060	1 278 782
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 840 385	104 812	1 735 573	1 656 479
(1) dont droit au bail				55 680	55 680
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				58 180	58 143
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	250 000	250 000
	RESERVES		
	Réserve légale	25 000	25 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	764 114	731 974
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	329 143	332 141
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 368 258	1 339 114
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 765
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	142 822	87 306
	Dettes fiscales et sociales	145 093	135 530
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	19 976	21 615
	Produits constatés d'avance (1)	59 424	68 147
	Total des dettes	367 315	317 364
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 735 573	1 656 479
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		329 143,43	332 140,53
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		367 315	312 599
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	22 937		22 937	9 702
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 988 287		1 988 287	1 930 338
	Montant net du chiffre d'affaires	2 011 224		2 011 224	1 940 040
	Production stockée			(13 151)	13 151
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			8 764	6 251
	Autres produits			136	1
Total des produits d'exploitation (1)				2 006 972	1 959 443
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock			8 218	(1 170)
	Autres achats et charges externes			775 601	817 160
	Impôts, taxes et versements assimilés			12 225	8 105
	Salaires et traitements			485 027	456 660
	Charges sociales du personnel			211 999	194 557
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			39 224	35 875
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			23 140	1 543
Total des charges d'exploitation (2)				1 555 435	1 512 730
RESULTAT D'EXPLOITATION				451 538	446 713

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		451 538	446 713
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	2 651	3 791
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	349	454
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 999	4 245
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		2 999	4 245
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		454 537	450 958
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	2 083	6 667
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		2 083	6 667
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	735	553
	Sur opérations en capital	3 003	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	3 738	553
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 654)	6 114
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		123 739	124 931
TOTAL DES PRODUITS		2 012 055	1 970 354
TOTAL DES CHARGES		1 682 911	1 638 214
RESULTAT DE L'EXERCICE		329 143	332 141

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe

**SASU A.F.I.D.F.
41 AVENUE HENRI BARBUSSE**

95670 MARLY-LA-VILLE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Durée 12 mois

**No SIRET 49457786900030
Code NAF 4329B**

Document établi par :

**LINKEXPERTISES 95
105 BD P. VAILLANT-COUTURIER
95190 GOUSSAINVILLE**

Tel. 0134537560

Siret 82907421000016

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 735 573 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 012 055 euros** et un total **charges** de **1 682 911 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **329 143 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Méthode de comptabilisation des travaux en-cours

La société A.F.I.D.F. est une société dont l'activité générale l'amène à conclure des contrats à long terme.

Les charges et les produits sont enregistrés selon la méthode dite de comptabilisation à l'avancement des travaux.

Dans la mesure où le système d'estimation des résultats à terminaison présente le caractère de fiabilité requis, l'application de cette méthode consiste à constater le résultat en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement des travaux réalisés.

En cas de perte prévisible à terminaison une provision pour perte à terminaison est constituée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres Rubriques

Non significatif.

A.F.I.D.F.
Société par actions simplifiée
au capital de 250.000,00 euros
Siège social : 41, avenue Henri Barbusse
95670 MARLY LA VILLE
494 577 869 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

du 30 juin 2021

L'an 2021, le 30 juin à 12 heures,

Monsieur EGGENSCHWILER Jean-Luc, demeurant 12, rue Victor Hugo 95470
FOSES, Associé unique de la Société A.F.I.D.F.,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur EGGENSCHWILER Jean-Luc associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020
- Affectation du résultat
- Distribution de dividendes
- Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

PREMIERE Décision - Approbation des comptes

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du code général des impôts.

DEUXIEME Décision - Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 329.143 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 329.143 euros.

Affectation

- Dotation aux autres réserves, soit 329.143 euros

TROISIEME Décision - distribution de dividendes

L'associé unique décide de la distribution de dividendes pour un montant de 400.000 euros prélevé sur le compte autres réserves :

Origine

- Autres réserves : 950.401 euros.

Affectation

- A titre de dividende 400.000 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 160 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 juin 2021.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,8%.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : 300.000 euros, soit 120 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300.000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2018 : 300.000 euros, soit 120 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 300.000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 : 223.622 euros, soit 89.44 euros par action
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 223622 euros

QUATRIEME Décision - Approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Monsieur Jean-Luc EGGENSCHWILER
Associé unique Président

